

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 212

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« tous »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 8 :

« les ménages à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.